

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

Septidi 17 nivôse, an V.

(Vendredi 6 Janvier 1797).

Dons considérables faits à l'empereur par les états de Hongrie et la nation juive. — Audience donnée au général Clarke par le ministre des affaires étrangères de la cour de Vienne. — Lettre du général Buonaparte sur la position des armées française et autrichienne en Italie. — Occupation du château de Bergame par les Français. — Reflexions sur la lettre du général Buonaparte.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

AUTRICHE.

De Vienne, le 3 décembre.

Différens couriers sont arrivés ici avec des dépêches expédiées par nos généraux de l'armée d'Italie. On dit qu'un d'eux a apporté au conseil aulique de guerre la nouvelle d'une heureuse sortie faite dernièrement par la garnison de Mantoue ; elle s'est approvisionnée de 200 bœufs, de vivres de toute espece, et d'une grande quantité de fourrage. Par là, Mantoue se trouve en état de tenir encore deux mois.

On continue l'expédition des troupes. Hier et avant-hier, environ 3000 recrues, tirées des frontieres de la Turquie, se sont mises en marche pour l'Italie et d'autres les suivront bientôt ; car on est résolu de ne laisser aucun intervalle dans ces expéditions, et de n'abandonner l'entreprise de l'Italie que lorsque, à force de batailles, on aura forcé l'ennemi non-seulement à débloquer Mantoue, mais encore à évacuer toute la Lombardie.

Dans la séance des états de Hongrie du 22 novembre, on a décidé que S. M. seroit priée d'accepter les offres volontaires suivantes. Cinquante mille recrues, 10 mille chevaux, 20 mille bœufs, 2 millions 400 mille mesures de bled, quantité suffisante pour nourrir 340 mille hommes pendant un an ; 3 millions 760 mille mesures d'avoine, pour l'entretien de 73 mille chevaux pendant un an ; et une levée générale dès que S. M. le jugera nécessaire.

La nation juive voulant aussi concourir à ces efforts, a fait présenter le 21, à sa majesté, 20,000 florins d'or sur un bassin d'argent, en offrant de fournir dans la suite 3500 mesures d'avoine. Ces dons patriotiques ont été acceptés par sa majesté avec des marques de reconnaissance.

I T A L I E.

D'Alexandrie, le 10 décembre.

Le 7 du courant, depuis trois heures après minuit jus-

qu'à environ deux heures après midi, il est passé ici des détachemens de troupes françaises, presque tous de cavalerie ; ils venoient de l'intérieur de la France, et étoient destinés à renforcer l'armée d'Italie.

De Gènes, le 13 décembre.

Les Anglais ont pris et conduit à Porto-Ferrajo le *Courier d'Espagne*, bâtiment de 14 pieces de canon, sorti de notre port la semaine dernière.

Hier soir s'est répandu ici le bruit de la mort du roi de Naples ; mais cette nouvelle est trop peu vraisemblable pour ne pas avoir besoin de confirmation.

Un exprès, arrivé ce matin de Milan, a apporté l'ordre à quatre négocians de se rendre auprès du général en chef Buonaparte.

S U I S S E.

De Bâle, le 30 décembre.

Lundi dernier, l'interrogatoire des officiers bâlois a été lu au petit conseil, qui a déclaré que la chose avoit toutes les qualifications d'un procès criminel. En conséquence de cette déclaration, trois des prévenus ont été obligés de se rendre dans trois différentes prisons publiques. La commission des sept, qui fait ici la fonction de tribunal criminel, procédera la semaine prochaine à leur interrogatoire, et les témoins seront également obligés de déposer devant elle. Ce sera ensuite au petit conseil, auquel cette procédure criminelle sera communiquée, à prononcer la sentence en dernier ressort. Cette affaire est d'autant plus intéressante que les officiers prévenus sont des premières familles de notre république. Le petit conseil a montré à cette occasion la plus parfaite impartialité et le plus vif desir de maintenir sa neutralité.

Les négociations avec le prince Furstemberg et le général Ferrero, concernant la navigation du Rhin, paroissent assoupies depuis une huitaine de jours.

La canonnade d'Humingue a recommencé il y a trois jours et continue toujours avec vigueur. Les Français étant parvenus à établir une nouvelle batterie sur le glacis de la forteresse d'Humingue, et une autre sur le bord du Rhin entre le village neuf et la forteresse, ont fait

un feu extrêmement vif sur les deux batteries autrichiennes établies vis-à-vis. Les Autrichiens ont riposté de toutes leurs batteries ; mais les Français sont parvenus à détruire la batterie n°. 7, au moyen de laquelle l'ennemi avoit réussi à détruire le pont, le 20 novembre dernier.

On mande de Vienne que le général Clarke, qui y est arrivé le 13 décembre pour faire des propositions de paix à l'empereur, a eu le sur-lendemain une conférence avec M. de Thugut, ministre des affaires étrangères, qui l'a parfaitement bien accueilli. L'empereur a nommé, deux jours après son retour de Presbourg, un habile diplomate, dont on ignore encore le nom, pour entrer en négociation avec le général Clarke. On espère généralement, d'après ce qu'on écrit de Vienne, que cette négociation aura le meilleur succès, et qu'une paix durable, fondée sur des bases équitables et justes, terminera enfin le carnage affreux qui, depuis long-tems, a ensanglanté les bords du Rhin. On prétend que l'empereur ne fera pas beaucoup de difficultés de céder à la France les Pays-Bas autrichiens, et de donner même son consentement à ce que les pays d'Empire, situés sur la rive gauche du Rhin, soient incorporés à la république, pourvu qu'il obtienne un dédommagement convenable : mais il ne se départira jamais, dit-on, de ses prétentions sur la Lombardie, le duché de Mantoue et même celui de Modène, qui, d'après les traités existans, va échoir à l'Autriche lors de la mort du duc régnant, dont la fille unique est l'épouse de l'archiduc Ferdinand, ci-devant gouverneur de Milan.

A N G L E T T E R R E.

De Londres, le 26 décembre.

Le lord Malmesbury est arrivé ici hier. Il s'est tenu un conseil de ministres où ils ont tous assisté. On n'en connoît pas le résultat, mais on ne parle plus que de mesures vigoureuses. Les fonds ont cependant baissé, et il y a beaucoup de rumeur parmi le peuple de cette capitale.

On s'attendoit à apprendre la nouvelle d'une descente des Français en Irlande ; mais on commence à croire que la flotte de Brest a une autre destination. Croi qu'il en soit, on fait passer des troupes et des munitions dans cette île. Le parlement y reprendra ses séances le 6.

Les premiers bruits répandus sur le changement de système politique annoncé en Russie, ne paroissent pas fondés. On assure que le nouvel empereur a renouvelé le traité d'alliance avec notre cour.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 13 nivôse.

Les paysans des environs de Nivelles, informés qu'une troupe de brigands qui dévastent depuis long-tems ces contrées, cherchoient à piller une ferme opulente, se sont armés pour se rendre sur les lieux ; ils ont surpris ces scélérats au moment de l'exécution de leur dessein, les ont entourés et en ont pris quatorze ; le reste de bande a trouvé le moyen de s'échapper. Par-tout les habitans des campagnes sont en activité pour veiller à leurs propriétés ; et c'est par ces précautions qu'ils parviendront à anéantir les voleurs.

Les lettres de Nienport et d'Ostende nous annoncent que depuis quelques jours on y a signalé plusieurs bâtimens de guerre anglais de différentes grandeurs, dont quelques-uns mêmes se sont approchés très-près des rades de ces villes. On apprend aussi que l'ennemi vient de reparoître à l'embouchure de la Meuse et à celle de l'Escaut. On ignore absolument quels peuvent être les projets des Anglais ; celui de faire des captures ne leur réussira pas, car notre commerce est presque nul.

F R A N C E.

A R M É E D' I T A L I E.

Au quartier-général de Milan, le 8 nivôse, an 5.

Extrait d'une lettre du général Buonaparte, au directoire exécutif.

L'armée du général Alvinzi est sur la Brenta et dans le Tyrol ; l'armée de la république est le long de l'Adige et occupe la ligne de Montebaldo, Corona, Rivoli. Nous avons une avant-garde en avant de Vérone et une autre en avant de Porto-Legnano.

Mantoue est cernée avec le plus grand soin ; d'après une lettre de l'empereur à Wurmser, qui a été interceptée, cette place doit être à toute extrémité : la garnison ne se nourrit que de viande de cheval.

Je vous le répète avec une vraie satisfaction, la république n'a point d'armée qui desire, plus que celle d'Italie, le maintien de la constitution sacrée de 1795, seul refuge de la liberté et du peuple français. L'on hait ici et l'on est prêt à combattre les nouveaux révolutionnaires, quel que soit leur but. Plus de révolution, c'est l'espoir le plus cher du soldat. Il ne demande pas la paix qu'il desire intérieurement, parce qu'il sait que c'est le seul moyen de ne la pas obtenir, et que ceux qui ne la desirent pas l'appellent bien haut pour qu'elle n'arrive point ; mais il se prépare à de nouvelles batailles pour la conquérir plus sûrement.

Signé, BUONAPARTE.

Extrait d'une lettre du général Buonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie, au directoire exécutif.

Les vénitiens, citoyens directeurs, ayant accablé de soins l'armée du général Alvinzi, j'ai cru devoir prendre de nouvelles précautions, celle de m'emparer du château de Bergame, qui domine la ville de ce nom, afin d'empêcher les partisans ennemis de venir gêner nos communications de l'Adda à l'Adige. Cette province de l'état de Venise est mal intentionnée à notre égard. Il y avoit dans la ville de Bergame un comité chargé de répandre les nouvelles les plus ridicules sur le compte de l'armée ; c'est sur le territoire de cette province qu'on a le plus assassiné de nos soldats, et c'est de là que l'on favorisoit la désertion des prisonniers autrichiens. Quoique l'occupation de la citadelle de Bergame ne soit pas une opération militaire, il n'en a pas moins fallu du talent et de la fermeté pour l'obtenir. Le général Baraguey-d'Hilliers que j'en avois chargé s'est, dans cette occasion, parfaitement conduit. Je vais lui donner le commandement d'une brigade, et j'espère qu'aux premières affaires, il méritera sur le champ de la taille, le grade de général de division.

Signé, BUONAPARTE.

Au quartier-général de Bergame, le 5 nivôse, an 5^e.

Le général Baraguey-d'Hilliers, commandant de la Lombardie et les troupes cantonnées dans la province de Bergame, aux habitans de Bergame.

Les circonstances m'ont forcé à occuper la ville et le château de Bergame, pour prévenir les sinistres projets des ennemis de la république française, et éloigner de vos foyers le théâtre de la guerre. Les troupes républicaines sont amies de l'ordre et des loix protectrices de la sûreté des personnes et des propriétés. Ne craignez donc rien de leurs baïonnettes, car elles ne s'en servent jamais que pour frapper le crime ou vaincre les ennemis de leur liberté. Je leur ferai respecter vos droits, vos usages, votre culte et votre gouvernement. Nous sommes venus chez vous comme des amis, et j'espère que vous n'oublierez pas vos intérêts au point de me forcer à faire usage des forces qui me sont confiées contre des citoyens que ma république et ma religion me prescrivent de regarder comme des frères.

Signé, BARAGUEY-D'HILLIERS.

La lettre du général Buonaparte dissipe beaucoup d'alarmes. C'est une victoire qu'il remporte sur l'ingratitude et l'hypocrisie révolutionnaires qui l'obsédoient depuis long-tems. Jamais homme ne s'est trouvé plus à l'épreuve de tout ce que la fortune se plaît à inventer pour perdre celui qu'elle a favorisé. Un parti encore puissant en France, et déjà puissant en Italie, l'appeloit à lui, lui vouoit la plus servile adulation, le défioit. C'est par lui qu'on espéroit propager la fureur révolutionnaire et éterniser la guerre par la révolution. En attachant son nom à ce parti détesté, il fut descendu de la place que l'histoire lui a déjà marquée parmi les généraux les plus glorieux et les plus brillans, pour prendre place à côté de ces odieux chefs de faction qui n'ont paru, qui n'ont régné qu'un moment.

Lorsqu'il s'exprime avec indignation contre les nouveaux révolutionnaires; lorsqu'il s'écrie, *plus de révolution*; point de doute qu'il n'entende parler de la révolution qui se fait à côté de lui et des nouveaux révolutionnaires qui l'environnent; il y auroit une contradiction manifeste à s'écrier plus de révolution, et à en faire une dans le même moment.

Si le sens de la lettre de Buonaparte est tel que nous nous plaisons à le supposer, il est évident que ce général a suivi en cela les intentions du gouvernement français. Ainsi la Lombardie est présentée à l'empereur comme le gage de la paix. La paix peut lui rendre cette province qu'il a tenté vainement trois fois de reconquérir dans cette campagne avec l'élite de ses généraux, ses plus florissantes armées et d'immenses trésors. C'est ainsi qu'il est beau de répondre aux prétentions insultantes de l'Angleterre. Espérons que cette lettre, qui sera sans doute suivie de déclarations plus précises du gouvernement français, favorisera la négociation que le général Clarke paroît chargé de traiter avec la cour de Vienne.

Ignore quels nouveaux obstacles l'ambition des gouvernemens apportera à la paix; mais le plus sérieux de ces obstacles semble aujourd'hui s'aplanir. Il étoit dans cet esprit révolutionnaire que nous portions au-dehors, comme pour épouvanter l'Europe. Avec lui point de paix,

point d'alliance solide. Les gouvernemens, que les circonstances forçoient à se lier avec nous, sembloient craindre notre communication. Ceux qui avoient intérêt à nous combattre, animoient contre nous le zèle des nations inquiètes. Nous inspirons trop de terreur et pas assez de confiance. On ne traitoit point encore avec nous comme avec des peuples civilisés et attachés à l'ordre social, et l'on pouvoit dire à chaque instant à notre gouvernement :

Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre.

Il paroît enfin avoir entendu de plus sages conseils. Il sent aujourd'hui que son premier intérêt est de terminer la révolution pour n'être pas la première victime de ses fureurs renaissantes; que ce n'est point terminer la révolution que de la porter au-dehors; c'est de-là qu'elle ranimeroit ses forces pour les tourner contre nous-mêmes; en un mot, éloigner cet incendie, ce n'est pas l'éteindre.

Reposons-nous sur l'activité de Buonaparte pour tenir cette promesse qu'il fait de combattre *les nouveaux révolutionnaires*. Mais il importe à la dignité du gouvernement français de détruire les illusions qui égarent plusieurs habitans de ce pays, de ne pas les laisser croire à un secours qui leur seroit un jour retiré. N'ajoutons rien pour eux aux malheurs qui suivent les peuples conquis et qu'ils n'ont que trop éprouvés; qu'ils respirent enfin sous une administration plus douce et moins vexatoire, et sur-tout qu'on n'entretienne plus dans leurs âmes des sentimens exaltés qu'on seroit bientôt forcé de contenir.

Si dès le premier instant de l'entrée de nos troupes en Italie nous avons donné ces conseils de modération, il nous est doux de les voir aujourd'hui justifiés par l'expérience.

LACRETELLE le jeune.

De Paris, le 16 nivôse.

Les citoyens de cette commune sont avertis que leur inscription sur le registre civique est l'une des conditions requises pour être reconnus citoyens français, et en cette qualité admis dans les assemblées primaires. Dès le 11 de ce mois, les administrations municipales du canton de Paris ont ouvert des bureaux pour cette inscription. Les citoyens domiciliés dans chacun des arrondissemens seront prévenus des jours auxquels ils devront se présenter pour se faire inscrire, par des avis particuliers qui seront affichés et publiés au son de la caisse. Il sera délivré à chaque citoyen qui se fera inscrire un extrait de son inscription.

Du maréchal de Richelieu.

C'est un reste de l'état sauvage d'où nous ne sommes encore sortis qu'à moitié, que cette rage brutale avec laquelle on se plaît à insulter les noms qui ont eu de l'éclat dans un autre ordre de choses. Certes, le feu maréchal de Richelieu avoit assez de ses vices pour être flétri aux yeux de la postérité comme un homme immoral et corrompu; il n'y en a que plus de maladresse à lui prêter des mots atroces qu'il n'a jamais pu prononcer. C'est ce qu'on a fait dans une pièce qui se joue en ce moment au théâtre de la République. Il convenoit à un militaire qui a servi sous les ordres de cet homme célèbre, de venger sa mémoire d'une imputation plus absurde encore

que calomnieuse. M. de Ségur, le jeune, très-connu par beaucoup de petits ouvrages en vers et en prose, d'un esprit agréable et d'un talent facile, avoit fait une comédie reçue au théâtre de la République; il vient de la retirer. Voici la raison qu'il en donne.

« Attaché, comme ancien militaire, à la mémoire de M. le maréchal de Richelieu, sans chercher à défendre sa conduite envers les femmes, je me rappelle la journée célèbre de Closter-Seven, où il commandoit l'armée; la brillante défense de Gènes; la conquête de Mahon, que la France a dûe à sa bravoure et à ses talents. Je suis révolté des propos calomnieux que l'on fait tenir à Richelieu sur la perte des soldats, qui, dit-il dans la pièce, le lendemain d'une bataille, étoient péle-mêle avec les officiers les plus distingués. C'est au nom de tous ceux qui ont servi sous ce général, c'est d'après les originaux de ses lettres, déposés au bureau du département de la guerre, que j'atteste que Richelieu n'a jamais parlé aux soldats qu'il commandoit, qu'en les appelant mes frères d'armes, mes braves compagnons, mes camarades. Je rappellerai de plus que c'est ce même Richelieu qui, pénétré d'estime pour les soldats de son armée, et rempli de cet esprit français qu'il animoit encore par l'éclat de son courage, donna cet ordre si célèbre qui honore et son pays et sa mémoire: *Tout soldat qui s'échappera ne montera pas à l'assaut*. Ces seuls mots sont mis à l'ordre: pas un seul ne boit. L'assaut est donné, Richelieu est vainqueur et Mahon appartient à la France; et voilà l'homme à qui l'on ose prêter un propos atroce qui révolte à-la-fois l'honneur et l'humanité! Je n'ai pu ni dû consentir à laisser donner mon ouvrage sur un théâtre où la calomnie vient troubler la cendre des morts! »

Le mot ridiculement atroce qu'on prête au maréchal de Richelieu en rappelle un vraiment plaisant d'un homme fort vein de sa naissance, qui s'étoit trouvé à Marseille dans le tems de la peste. On lui parloit du danger qu'il avoit couru. *Ah! répondit-il, c'étoit affoieux! un gentilhomme n'étoit pas sûr de sa vie vingt-quatre heures*. Ce gentilhomme étoit un sot, mais Richelieu n'en étoit pas un.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRY.

Séance du 16 nivôse.

Divers membres appellent l'attention du conseil sur les brigandages qui désolent la France; ils lisent plusieurs lettres et citent plusieurs faits qui attestent à-la-fois et l'audace des brigands et la facilité effrayante avec laquelle ils échappent aux peines qui leur sont dues.

Dans le département des Landes, un assassin venoit d'être interrogé au tribunal criminel; on le reconduisoit en prison: il trouve sur son chemin un citoyen qu'il avoit attaqué et blessé. Va, coquin, lui dit-il, avant peu je ne te manquerai pas comme j'ai fait. Huit jours après, sous prétexte de maladie, il est transféré dans un hospice et s'évade.

Dans le département de Vaucluse, un grand nombre de malfaiteurs avoient été condamnés aux fers; douze

s'échappent, s'emparent d'un château, s'y fortifient, et commettent toute espèce d'exces: plusieurs citoyens ont été tués ou blessés en allant à leur poursuite.

Duprat, Darracq et Prevot, qui ont fait connoître ces faits et plusieurs autres, ont fait sentir la nécessité que la commission, chargée d'un rapport sur ces excès, le fasse au plutôt.

Cette proposition est adoptée.

Le conseil s'est formé ensuite en comité général pour entendre la lecture du directoire exécutif arrivé hier après que la séance fut levée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen PARADIS.

Séance du 16 nivôse.

Lacué, organe d'une commission, propose d'approuver la résolution du premier nivôse, qui ouvre un crédit de 120 millions au ministre de la guerre, pour les dépenses de son département pendant les mois nivôse, pluviôse, ventôse et germinal de l'an 5.

Le conseil l'approuve.

Le conseil se forme en comité secret pour entendre la lecture d'un message du directoire.

Il paroît que c'est le même que celui adressé au conseil des cinq-cents.

La séance n'a été publique ni à l'un ni à l'autre conseil.

Bourse du 16 nivôse.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{8}$, 61 $\frac{1}{8}$.	Marseille..... $\frac{1}{2}$ bénéfice
Hambourg.....191 $\frac{1}{2}$, 189.	Bordeaux.....au pair
Madrid.....11 l. 2 s. 6 d.	Or fin.....101 l. 10 s.
Madrid effective..13 l. 12 s.	Ling. d'arg.....50 l. 7 s.
Cadix.....11 l.	Piastre.....5 l. 4 s.
Cadix effective..13 l. 10 s.	Quadruple.....79 l.
Gènes.....91 $\frac{1}{2}$, 90 $\frac{1}{2}$.	Ducat d'Hol...11 l. 6 à 7 s.
Livourne.....103.	Souverain...33 l. 12 s. 6 d.
Bâle... $\frac{3}{4}$ à 1 perte. à vue.	Guinée.....25 l.
Lausanne.2 $\frac{1}{2}$ perte. 2 mois.	Mandat, 1 l. 14 s., 14 $\frac{1}{2}$, 14 $\frac{1}{2}$.
Londres.....24 l. 12 s. 6 d.	
Lyons.....au pair.	

Esprit $\frac{3}{5}$, 500 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 385 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 6 s. — Café Martinique, 2 liv. — Idem Saint-Domingue, 1 liv. 17 s. — Sucre d'Inde, 2 liv. 4 s. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 19 s. — Sucre de Marseille, 19 s. — Chandalle, 12 s.

Mémoires sur les Argiles, ou Recherches et Expériences chimiques et physiques sur la nature des terres les plus propres à l'agriculture, &c; par M. Baumé, maître en pharmacie de Paris démonstrateur en chimie. 1 vol. in-12. Prix, 15 sols pour Paris, 1 liv. franc de port pour les départements. A Paris, chez Meunier libraire, rue de la Harpe, n°. 20, vis-à-vis la rue Serpente.

Marcomérès, ou le beau Troubadour, nouvelle de chevalerie suivie de contes en vers, par J. L. Mallet; 1 vol. in-8°. Paris, 1796. Prix, 3 liv., & 4 liv. franc de port. A Paris, chez Fanchon libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.